Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 056-215600248-20261105-P_2026_0078-DE

BRÉHAN

COMMUNE DE BREHAN
4 Rue Saint Louis 56580 BREHAN
Téléphone : 02 97 38 81 31
Courriel : mairie.brehan@brehan.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

En exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

N° de délibération
P-2026/0078

L'an deux mille vingt-six, le 5 Novembre à 19 h 30

Le Conseil Municipal de la Commune de BREHAN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Jean GUILLOT, Maire.

Date de convocation : le 28 Octobre 2026

PRESENTS : Mr GUILLOT Jean – Mr LORAND Daniel – Mme AUBRY-BELNA Gaëlla – Mr RIVALLAIN Didier – Mme GUYOT Annie – Mr BOULVAIS Sébastien – Mme LAUNAY Estelle – Mme CHARLES Annie – Mr KERGREOHENN Eric – Mme CADIO Claire – Mr ROPERT Guillaume – Mme MACÉ Magalie - Mr BUSSON Ludovic - Mme LE SEYEC Sandrine – Mr BARTHELEMY Miguel - Mme ROBIC Elise – Mr BAUD Loic - Mme LE CORRE Séverine – Mr LÉVÊQUE Gérard

ABSENT EXCUSE : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : Mr Daniel LORAND

OBJET : CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT A LA REVISION DE LA RIFSEEP AVEC LE CDG56

La Commune de BREHAN a sollicité une mission d'assistance auprès du CDG56 afin de revoir les modalités de versement du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement professionnel (RIFSEEP) aux agents de la Commune.

La mission confiée au CDG56 comprend :

- Le diagnostic de l'existant, analyse du contexte et identification des marges de progression concernant la révision du RIFSEEP.
- La définition d'un scénario d'évolution et structuration du nouveau régime indemnitaire
- L'appui à la mise en œuvre

Le montant de base de la prestation est de 3 471,00 € avec en option une aide à la rédaction et au montage du dossier pour un montant total de 4 0005,00 €.

Monsieur Jean GUILLOT soumet la proposition d'intervention à l'approbation du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la proposition d'intervention du CDG 56 pour l'accompagnement à la révision de la RIFSEEP.

DONNE tout pourvoir à Monsieur le Maire pour la signature de la convention.

Pour copie conforme,
BREHAN, le 6 Novembre 2026
Le Maire,

MAIRIE DE BREHAN 56580 (MORBIHAN)